

BULLETIN D'INSCRIPTION à renvoyer à
ifps-formationcontinue@chu-dijon.fr avant le 10 mai 2022

Formation : « IDE en SSPI »

MODE DE PRISE EN CHARGE

- Par l'employeur.** Joindre un justificatif de prise en charge par l'employeur.
- Individuelle.** Joindre une attestation d'autofinancement.
Le coût de la formation sera à verser à *Trésorerie des Hôpitaux de Côte d'Or* sur présentation d'un titre de recette.

Nom : Prénom :

Adresse personnelle :

Tél. : E.mail valide :

Fonction :

N° ADELI ou RPPS :

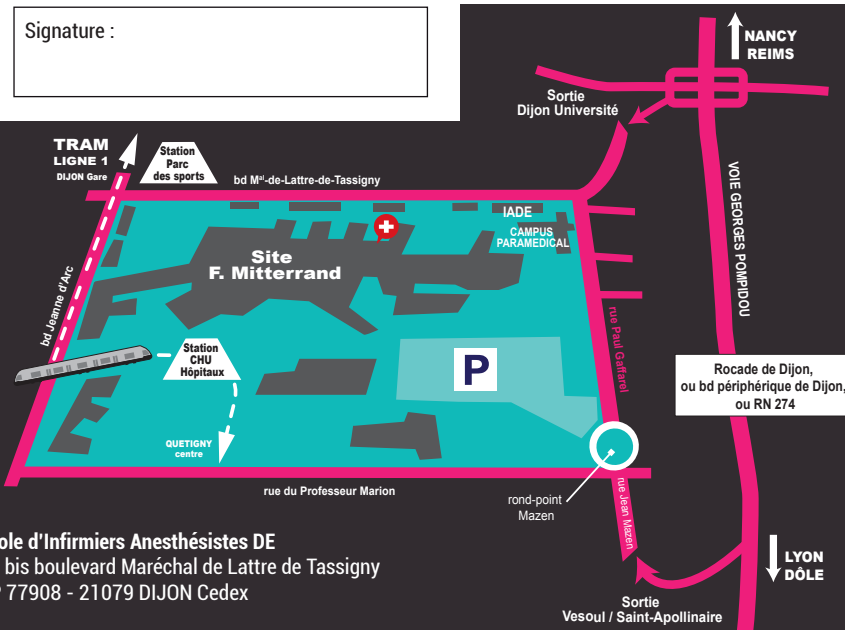
Adresse professionnelle :

Employeur/Établissement :

N° de déclaration EIADE : 262 1 P0033 21 N° DPC : 1604 22 000 11

Fait à : Le :

Signature :



École d'Infirmiers Anesthésistes DE
10 bis boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny
BP 77908 - 21079 DIJON Cedex

Directrice : CALARD Corinne

Responsable de formation : LAGARDE Dominique - dominique.lagarde@chu-dijon.fr - 03 80 29 33 97

Inscription Formation Continue : CHOUAL Hakima - ifps-formationcontinue@chu-dijon.fr - 03 80 29 39 96

Site(s) internet : www.chu-dijon.fr / Rubrique Emploi & Formations / Campus Paramédical

CHU Dijon Bourgogne - Juin 2021



La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION



École d'Infirmiers Anesthésistes DE

Du 31 mai au 3 juin 2022

Formation IDE en **SSPI**

L'École IADE vous propose une formation professionnelle validante de qualité, alliant pédagogie innovante, pratique et interventions d'experts.



Inscription par mail auprès du service formation continue **avant le 10 mai 2022**



PUBLIC

- IDE exerçant ou souhaitant exercer en SSPI.
- IDE ayant un rôle dans la surveillance post-opératoire et péri-anesthésique.

LE SAVIEZ VOUS ?

Décret n°94-1050 du 5 décembre 1994 :

«Toute salle de surveillance post-interventionnelle doit comporter en permanence au moins un infirmier diplômé d'état **formé** à ce type de surveillance.»

PRÉREQUIS : Infirmier Diplômé d'État.

OBJECTIFS

- ✓ Assurer la surveillance d'un patient de son arrivée à sa sortie de SSPI.
- ✓ Comprendre les différents types d'anesthésie.
- ✓ Identifier les produits / médicaments utilisés en anesthésie.
- ✓ Anticiper les complications fréquentes en SSPI.
- ✓ Interpréter une feuille d'anesthésie, et les scores de surveillance.
- ✓ Connaître la législation relative à la SSPI.
- ✓ Évaluer les situations à risques.
- ✓ Effectuer les gestes de première intention.
- ✓ Apprendre à communiquer en situation d'urgence.

PROGRAMME

4 JOURNÉES DE 7 H (soit 28 h) de 8 h 30 à 17 h 00
DU 31 MAI AU 3 JUIN 2022

- Législation, scores et bonnes pratiques (communication, hygiène...).
- Les anesthésies loco-régionales.
- Douleur et SSPI.
- Rôle IDE, surveillance et monitoring, ouverture de salle.
- Pharmacologie en anesthésie et urgence.
- Surveillance post interventionnelle et complications adaptée aux terrains et/ou chirurgies.
- TP : massage cardiaque externe, ventilation, techniques alternatives en douleur...
- Mises en situations, exercices, échanges et retour d'expérience.



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Cas concrets, analyses de situations, test de connaissances.
- Visites de SSPI.
- Analyse de pratiques professionnelles.
- Ateliers pratiques.

INTERVENANTS

- Médecins anesthésistes-réanimateurs (public/privé).
- Formateurs infirmiers anesthésistes de Dijon.
- Infirmiers anesthésistes (public/privé).
- Infirmiers DE référents dans leur domaine.



CERTIFICATION

Délivrance d'une attestation Validation Développement Professionnel Continu certifiant du suivi de l'intégralité de la formation.

EFFECTIFS : La formation est ouverte pour 15 places.

Conditions d'annulation définies en fonction d'un seuil minimal d'inscriptions.

TARIFS : 880 euros par apprenant (déjeuner compris).

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation pré - per - post formation (QCM, vote interactif...)
Atelier pratique (ventilation...).

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

1 session par année scolaire est organisée. Inscription par mail auprès du service formation continue sous réserve des places disponibles.

ACCESSIBILITÉ

Concernant l'accessibilité, l'Institut étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap. Nous nous invitons à nous contacter pour obtenir des informations.